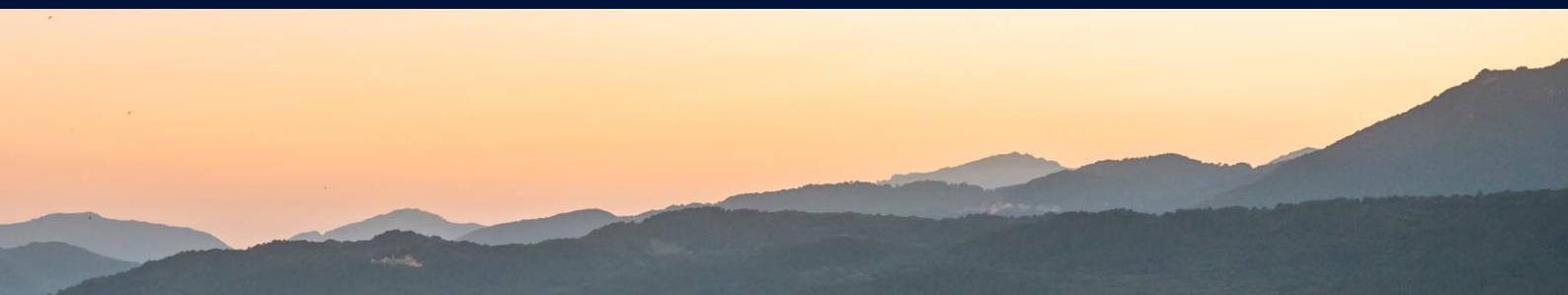


Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation
2021



PREAMBULE

Conformément aux dispositions des articles 321-122 et 319-19 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les frais d'intermédiation pour l'année 2021 ayant représenté un montant supérieur à 500 000 euros, Eiffel Investment Group établit le présent document appelé « compte rendu relatif aux frais d'intermédiation ».

Les frais d'intermédiation sont les frais toutes taxes comprises, perçus directement ou indirectement, par les tiers qui fournissent :

- Le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres pour le compte de tiers ;
- Les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Les frais liés aux services d'aide à la décision d'investissement sont pris en charge intégralement par Eiffel Investment Group sur ses propres ressources.

Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2021 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres est donc la suivante :

- Les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 0% du total des frais d'intermédiation puisqu'ils sont pris en charge par Eiffel Investment Group sur ses propres ressources ;
- Les frais d'exécution ont représenté 100% du total des frais d'intermédiation.

Prévention des conflits d'intérêts éventuels dans le choix des prestataires

Eiffel Investment Group a mis en place une politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts. Le choix des intermédiaires de marché est effectué dans le respect du principe de la primauté de l'intérêt du client et fondé sur une politique de sélection (best selection). Cette politique permet :

- une sélection transparente des intermédiaires ;
- une évaluation régulière des intermédiaires, selon des critères précis et objectifs ;
- la transparence des avantages et rémunérations.

Eiffel Investment Group n'a pas de liens étroits, de conflits d'intérêts ou de propriété commune avec les prestataires utilisés. En outre, il n'existe aucun accord spécifique avec les prestataires concernant les paiements effectués ou reçus, les remises, les rabais ou les avantages non monétaires reçus.